

Benoît  
Guérin

Avocat  
450-431-5061



### L'exactitude des prix dans un commerce... encore et toujours

En discutant avec plusieurs personnes récemment, plusieurs m'ont indiqué ne rien réclamer au commerçant si le prix à la caisse n'est pas celui qui figurait sur la tablette. Elles ne voulaient pas «perdre leur temps» à porter plainte pour seulement quelques dollars. Au contraire il est important que nos concitoyens fassent valoir leurs droits ce qui somme toute est assez simple.

Le principe de base de la Loi sur la protection du consommateur concernant l'identification des prix des biens en vente dans un commerce est le suivant: «Le commerçant doit indiquer le prix clairement et lisiblement sur chaque bien offert en vente dans son établissement».

Certaines exemptions à l'étiquetage s'appliquent. Deux catégories principales d'exemptions existent.

D'une part, un commerçant peut continuer à étiqueter le prix sur les biens vendus sauf sur certains biens qui font partie de certaines catégories identifiées par règlement.

D'autre part, le commerçant peut aussi se prévaloir d'une exemption générale d'étiqueter les biens vendus à condition qu'il respecte les règles prévues et qu'il adopte une politique d'exactitude des prix. Pour ce faire, le commerçant doit installer une étiquette-tablette pour chaque bien, indiquant la nature du bien, son prix, son format et le prix pour une unité de mesure. Le commerçant doit mettre à la disposition des consommateurs des lecteurs optiques lisant le «code-barre» et indiquant le prix du bien. Ces lecteurs doivent être reliés à une seule base de données pour chaque commerce.

Le commerçant doit adopter une politique d'exactitude des prix dont les conditions minimales sont les suivantes. 1) Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le prix le plus bas prévaut. 2) Si l'erreur porte sur un bien dont le prix est de 10\$ ou moins, le bien sera remis gratuitement au client. 3) Lorsque l'erreur concerne un bien dont le prix est supérieur à 10\$, le commerçant corrige l'erreur et remet 10\$ au consommateur.

La politique s'applique dès que l'erreur est enregistrée à la caisse même si la transaction n'est pas complétée, à la condition que le consommateur achète le bien.

En cas d'infraction, le commerçant est passible d'amendes importantes variant de 600 à 100 000\$.

On peut se procurer une pratique carte aide-mémoire de la politique d'exactitude des prix à l'ACEF Basses-Laurentides au <http://acefbl.org/petite-carte-aide-memoire-sur-la-politique-dexactitude-des-prix> et pour plus d'informations, on peut contacter l'Office de la protection du consommateur au 1-888-672-2556 ou au [www.opc.gouv.qc.ca](http://www.opc.gouv.qc.ca).

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

## Un autre aventure d'Ugo et Julie

# Les Mayas du Guatemala

GLEASON THÉBERGE – **Après nous avoir entrouvert les portes du Japon, les gémeaux voyageurs Ugo Monticone et Julie Corbeil proposent un nouveau documentaire, sur les Mayas du Guatemala.**

Quelques privilégiés, dont j'étais, le 19 mars dernier, ont ainsi pu les accompagner en ce pays contrasté de couleurs et de courage grâce à un premier montage présenté au cégep de Saint-Jérôme, spécialement en appui aux efforts de l'organisme de Solidarité Laurentides avec l'Amérique centrale (SLAM). Depuis quinze ans, c'est plus d'une quinzaine de projets de coopération qui ont été soutenus ou le sont encore par les béné-

voles et les souscripteurs du SLAM, une initiative de professeurs du Cégep actuellement placée sous la présidence de Michel Poirier. Leur film y fait écho, mais c'est à un voyage plein d'autres surprises que les cinéastes auront l'occasion de convier les Laurentidiens en janvier 2016, pour la présentation de leur film en version complète aux Grands Explorateurs.

Tous deux de Prévost, ils ont effectué trois voyages au Guatemala, pour

en rapporter une riche vision de la manière dont la population assume dans le monde moderne la permanence de sa culture maya. D'étranges et spectaculaires cérémonies célèbrent la spiritualité que les Guatémaltèques accommodent à la sauce chrétienne des colonisateurs espagnols, maintenant ainsi leur appartenance à une symbolique liant leurs langues à leur culture d'entraide et à la terre à laquelle ils appartiennent.

Passant de milieux ruraux engagés dans la lutte pour l'appropriation des terres jusqu'à d'autres territoires touffus, le film nous entraîne au cœur de ce qui fut la civilisation amérindienne la plus évoluée. Pyramides et villes gigantesques encore captives des jungles de l'oubli, volcans endormis ou affirmant toujours la force de la nature, marchés éclatants des couleurs

du vivre et autobus décorés comme des églises, les images et les commentaires nous donnent l'impression d'y être. Et nous y rencontrons des gens à la générosité peu commune, qui ont su vaincre le désespoir d'une guerre civile de 400 000 victimes et qui continuent d'être placés sous la coupe de méprisantes compagnies minières pourtant canadiennes ou de grands propriétaires exploitant la très grande majorité des terres cultivables.

*Guatemala, chroniques mayas*: placé entre le maïs mère et le volcan père, cet autre périple majestueux de nos deux cinéastes gémeaux sera d'ailleurs présenté le 30 mai prochain, à 19 h 30, à la salle François-Xavier, de Prévost. Leurs sites [www.ogu.ca](http://www.ogu.ca) et [vimeo.com/user2905333](http://vimeo.com/user2905333). –On peut s'informer sur le SLAM à [slamlaurentides.org](http://slamlaurentides.org).

**HÂTEZ-VOUS!**  
**LE PROGRAMME**  
**PREND FIN LE 31 DÉC. 2015**




PROGRAMME POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU

**OBTENEZ UN FRIGO NEUF POUR SEULEMENT 75 \$**

Si votre frigo a 14 ans ou plus, vous êtes peut-être admissible à notre programme pour les ménages à faible revenu qui vous permettrait de le remplacer par un frigo neuf homologué ENERGY STAR® pour seulement 75 \$, 95 \$ ou 120 \$. Vous pourriez ainsi réduire votre facture d'électricité.



Composez sans frais le 1 877 222-0809 pour vous inscrire.  
[hydroquebec.com/faible-revenu-frigo](http://hydroquebec.com/faible-revenu-frigo)

 **Hydro Québec**

Note: assurez-vous que le programme est en cours dans votre région.